



Paris, le 3 octobre 2005

à

Madame Nelly OLIN
Ministre de l'Écologie
et du Développement Durable,
20, avenue de Ségur
F-75007 PARIS

Madame la Ministre,

Le 8 octobre prochain, notre association organise, conjointement avec l'association Paysages de France, une manifestation nationale à Clichy contre l'affichage publicitaire illégal.

C'est l'occasion pour moi de prendre contact avec vous afin de vous faire rapidement part des préoccupations de l'association Résistance à l'agression publicitaire (R.A.P.) en matière d'environnement et vous demander de nous faire connaître vos vues et vos projets pour améliorer la situation des paysages et du cadre de vie quotidien des Français.

En premier lieu, votre ministère a la charge de la loi de 29 décembre 1979 sur l'affichage publicitaire, aujourd'hui intégrée au code de l'Environnement. Cette loi souffre d'une grande complexité et d'un grand laxisme ; laxisme de par ce qu'elle permet – pas de limite en termes de densité des dispositifs publicitaires ou de taille pour les enseignes sur façades – laxisme surtout parce qu'elle est très peu respectée.

Depuis des années, Résistance à l'agression publicitaire, aux cotés de l'association Paysages de France, dénonce ce laxisme et combat ces véritables « délinquants de l'environnement » que sont grands et petits afficheurs ou certains commerces de périphérie dont les enseignes et pré-enseignes, illégales par milliers, défigurent en toute impunité les paysages et le cadre de vie. L'un de vos prédécesseurs au ministère de l'Environnement, Michel BARNIER, estimait ainsi que près d'un panneau sur deux était illégal.

.../...

Nous comptons sur vous pour agir fermement contre ce qui constitue une violation à grande échelle d'une loi de protection de l'environnement. Les responsabilités sont nombreuses dans cette affaire : des maires qui ne font pas appliquer la loi, même quand ils sont expressément saisis par des citoyens ou des associations, des préfets qui couvrent ces agissements et protègent les délinquants, des afficheurs peu scrupuleux et des annonceurs complices conscients ou inconscients de ces infractions.

Notre travail touche aussi à d'autres domaines de l'écologie et du développement durable. Nous avons par exemple œuvré pour que le coût de retraitement des prospectus publicitaires soit assuré par leurs émetteurs. Nous demandons également depuis des années la mise en place officielle d'un autocollant destiné à protéger les boîtes aux lettres. Le STOP-PUB mis en place par M. LEPELTIER répondait à cette attente : nous regrettons qu'il ne soit plus disponible, et que la reconnaissance légale d'une telle vignette, déjà assurée dans d'autres pays d'Europe, ne soit pas à l'ordre du jour.

Enfin, de manière plus générale, notre association dénonce le rôle abusif de la publicité lorsqu'elle représente la consommation comme unique moyen d'atteindre le bonheur. Nous sommes très critiques par exemple envers la publicité pour les automobiles qui incite souvent à un usage immodéré de cet outil dangereux ou envers la publicité pour l'énergie qui constitue une incitation plus ou moins directe au gaspillage. Toute action efficace de lutte contre la pollution et l'effet de serre devrait prendre en compte le rôle idéologique que joue la publicité dans notre société de gaspillages.

Compte tenu de ces différents sujets qui concernent l'action de votre ministère, je serais heureux de vous rencontrer afin d'envisager la contribution que nos associations pourront apporter au traitement de ces dossiers. **Concernant l'affichage particulièrement, la gravité de la situation appelle un engagement fort et sans faille de votre part. Le dossier est brûlant : samedi prochain, de nombreux citoyens seront dans la rue. D'autres ont choisi depuis longtemps de s'en prendre directement aux panneaux qui polluent leur cadre de vie, par exemple dans le métro ou dans la rue. Nous espérons que vous accorderez l'attention qu'il faut à ceux qui ont choisi la voie légale pour faire respecter leur environnement.**

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma grande considération.

Thomas GUÉRET



Président de R.A.P.